

Et brétilie.bzh alors ?...

Date : 7 décembre 2014

Le Conseil général d'Ille-et-Vilaine détient un record : celui de détenir largement plus de 500 noms de domaine.

Je me souviens qu'il y a à peine plus d'un an, j'avais montré [ici même](#) (clic) qu'il avait en particulier acquis environ 130 noms de domaine (restés inutilisés) pour cette histoire d'appellation des habitants.

Un bon moyen de marquer son territoire (c'est le cas de le dire).

Vous ne serez pas surpris d'apprendre que ce même Conseil général vient de réserver en outre : bretilien.bzh et pendant qu'il y était bretilienne.bzh, et pendant qu'il y était bretiliens.bzh et bretiliennes.bzh, et pendant qu'il y était bretilien.bzh et bretilienne.bzh et bretiliens.bzh et bretiliennes.bzh...

Au diable l'avarice : la réservation n'a coûté que 2 à 300 euros pour chacun.

Quand on n'a pas trop d'argent, il faut savoir se faire plaisir.

Et puis, un brevet de breizhitude en Brétilie, ça n'a quand même pas de prix.

C'est certainement pourquoi le Conseil général a aussi réservé au même tarif : cg35.bzh, illenoo.bzh, galleco.bzh... et la liste n'est pas exhaustive.

Ce qui me surprend, c'est qu'il n'ait pas encore réservé les mêmes choses avec des lettres accentuées puisque c'est possible, ni par exemple bretilien.cool ou encore bretilienne.sexy puisque c'est désormais possible aussi.

Rappelons qu'on n'est jamais si bien protégé que par soi-même... ;-)